

Labelle de la Nouvelle-Orléans
 Nouvelle-Orléans.
 VENDRE LE 9 JUILLET 1880.

BEERSBEEB SPRINGS
 A la Nouvelle-Orléans.
 D. A. GOUBRIER, N. O. de la Nouvelle-Orléans.

MONTROSS HOUSE
 Annonces et avis.
 MONTROSS, Propriétaire.

MONTGOMERY WHITE SULPHUR SPRINGS
 MONTGOMERY COUNTY, VA.
 Propriété de la Virginie.

ROTEL DE L'EUROPE, A. BILOUXI
 A la Nouvelle-Orléans.
 M. BILOUXI, Propriétaire.

FRAPART HOUSE, E. FRAPART, Propriétaire
 Grande propriété, BISMARCK, VA.
 M. FRAPART, Propriétaire.

CHARLES JACQUES, Restaurateur français
 85 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. JACQUES, Propriétaire.

Dr. F. SAHUQUE & SON, Dentistes
 190 - St. ANNE - 180.
 M. SAHUQUE & SON, Dentistes.

Joseph C. Sierra, Dentiste
 190 - St. ANNE - 180.
 M. SIERRA, Dentiste.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

FRANTZ & OPITZ, Bijouterie
 Successeurs de A. BORNET & Co.
 M. FRANTZ & OPITZ, Bijouterie.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

Dr. J. B. Perez, Médecin
 65 Rue Royale, Nouvelle-Orléans.
 M. PEREZ, Médecin.

PRENEZ AVIS
 Cette notice est la seule qui dans un Etat ait été votée et adoptée par son peuple.

MAISON ETABLIE EN 1840
PALAIS MEUBLES
 DE

JOS. B. HUBBARD
 A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE D'OR

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
 De la Loterie à \$2.
 CLASSE G.

GROS LOT: \$30,000
 1867 LOTS!
 LE TOUT RELEVANT A \$10,400!

MARDI, 13 JUILLET 1880.
 Au bureau de la compagnie!
 DANS LA MATINEE DE

Meubles de chambre à coucher
 en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger
 de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
ADUSSI - Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.

Un bon marché pour du comptant.
 Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Jos. B. Hubbard
 122 SOUTH RAMPART,
 84. 86. 88. 90 & 92 RUE PER J. D.

Etat de la Louisiane, CHARTRE.
PADROSSI, PROPRIETAIRES.
 Ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE PREMIER.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE DEUX.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE TROIS.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE QUATRE.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE CINQ.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE SIX.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE SEPT.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE HUIT.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ARTICLE NEUF.
 Les actionnaires de la Compagnie ont le droit de participer aux bénéfices de la Compagnie, et de voter dans l'Assemblée Générale.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LICITATION.
 Etat de la Louisiane, Ville de la Nouvelle-Orléans.